



Le Ministère de la Santé a refusé d'agréer l'accord mettant en place la prime grand âge pour les établissements de la CCN 51.

Ce sont donc 118 euros brut que les Aides Soignants et les AES travaillant auprès des personnes âgées dans nos établissements ne toucheront pas.

L'écart se creuse encore un peu plus avec d'autres secteurs d'activités rendant nos établissements de moins en moins attractifs. La mise en place de cette prime, très mal vécue notamment par les ASH, qui dans bon nombre de services suppléent au manque d'Aides Soignants n'en était pas moins attendue par ceux qui devaient en bénéficier. C'est un énième coup de poignard dans le dos de ces salariés ! Que dire du Ségur ? Sur la Fondation, en dehors des salariés des EHPAD et du secteur Sanitaire, l'ensemble des autres en sont exclus. Pour ceux qui l'ont, **les versements de l'ARS ne couvrent même pas la totalité de la dotation nécessaire pour qu'il soit versé sur une année entière !**

Cette prime n'a déjà pas été versée en mars et nous craignons que cela se répète en novembre ou en décembre.

Aujourd'hui, nous sommes en grève.

**Nous demandons que l'Etat respecte ses promesses.
Nous demandons le versement du complément de rémunération Ségur de façon pérenne ainsi que la prime Grand Age pour tous les salariés sans distinction.**

Contact: ildyslacgt@gmail.com